



## RÉGION MORGES - AUBONNE

Walter Allenspach Trésorier  
Chenaillettaz 3  
1110 Morges  
[walter.allenspach@sefanet.ch](mailto:walter.allenspach@sefanet.ch)  
[www.morgesaubonne.eerv.ch](http://www.morgesaubonne.eerv.ch)

# COMMENTAIRES - BUDGET RÉGIONAL 2019 - Région 2

## A - Remarques préliminaires

Le budget régional 2019, que le Conseil régional vous présente est équilibré. Le total des charges est égal au total des produits.

La présentation du budget a été éditée selon les consignes du CS. L'AR a pour tâche de se prononcer sur le budget principal de notre région (Budget 2019, Région Morges - Aubonne). Elle ne se prononcera pas sur les budgets détaillés des CSC FA et P&S. Ceux-ci sont toutefois disponibles pour consultation.

Le Conseil régional invite les délégations à l'Assemblée régionale à étudier soigneusement ce budget et son commentaire.

Si une paroisse ou un service communautaire souhaite soumettre à l'Assemblée régionale une modification du budget, leurs délégués pourront bien faire parvenir au Président de l'Assemblée régionale des propositions d'amendements précis et chiffrés jusqu'au samedi qui précède l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée n'entrera pas en matière sur une demande floue.

Le Conseil régional reste à disposition pour toutes questions relatives à ce budget et remercie d'avance tous, qui ont été impliqués dans sa préparation pour le temps et les efforts consentis de toutes parts, dans un esprit de concertation et de solidarité.

## B - Budget principal (Budget 2019 - Région Morges - Aubonne)

### Régions et paroisses

Nous trouvons - sous charges - les salaires et charges sociales de nos collaboratrices du secrétariat de la Région. Les salaires et charges sociales du secrétariat régional montent à CHF 12'700 pour le budget 2019. Les salaires ne changent pas ; ce sont les charges sociales que nous avons calculées de manière plus précise pour 2019. Nous n'avons pas affecté les salaires et charges sociales de nos collaboratrices ni à Chancellerie et finances ni à Information et dialogue.

Dans Produits figurent les Contributions des Paroisses (60900) à la Région. Le CR estime que CHF 40'000 suffisent pour permettre à la Région d'accomplir ses tâches. Par rapports aux années précédentes c'est CHF 5'000 de moins.

### **Chancellerie et finances**

Les loyers (Maison Beausobre CHF 4'000 et Chapelle Charpentiers CHF 1'300) restent stables, ainsi que les frais de nettoyage et de conciergerie de CHF 600. CHF 2'000 de loyer plus CHF 200 de frais de nettoyage ont été budgétés sous la rubrique Information et dialogue comme les années antérieures.

Le budget 2019 ne prévoit rien de particulier en matériel de bureau, imprimés et frais de port. Il se base plutôt sur les chiffres de l'exercice 2017. Nous estimons que la nouvelle photocopieuse permet de réduire le prix par photocopie de 40%. Également - dans Produits - on attend que les remboursements des paroisses pour photocopies tirés par le secrétariat régional et matériel divers restent plus au moins stables (quantité plus élevée à un prix plus bas).

Pour 2019 on attend des frais globaux de communication et internet (45100, 45101, 45120) de CHF 900 ; inclus les abonnements doodle et dropbox. CHF 600 seront à la charge de Chancellerie et finances et CHF 300 seront comptabilisés sous Information et Dialogue.

On compte CHF 1'500 dans la rubrique 45710 Informatique Hardware Matériel pour une remplacement du Notebook du Secrétariat régional qui date de 2012.

Le budget 2019 montre des charges de CHF 1'500 dans la rubrique Frais de voyages et déplacement, CHF 2'000 dans la rubrique 47505 Frais de repas et de collation et CHF 500 dans la rubrique 47994 Activités, manifestations et visites. C'est principalement pour les deux Assemblées régionales ordinaires, l'Assemblée régionale constitutive de la nouvelle législature et la retraite du nouveau CR.

En 80100 Dotations aux fonds nous ne trouvons rien pour 2019. Nous ne commençons à amortir la nouvelle photocopieuse qu'en 2020.

### **SC Formation et accompagnement**

Le budget 2019 du SC Formation et accompagnement prévoit un bénéfice de CHF 1'100. Le budget SC FA a deux particularités par nature. C'est d'abord l'horizon de planification qui suivi l'année scolaire et ne correspond pas à l'année comptable. La deuxième particularité c'est que les charges, souvent fixes, sont relativement faciles à planifier, tandis que les produits sont beaucoup plus difficiles à estimer, car le nombre effectif de catéchumènes et de participants aux activités et camps ne peut que difficilement être estimé en avance.

Les frais généraux sont répartis dans chaque activité.

FA Enfance : comme les activités d'enfance/éveil à la foi s'organisent dans les paroisses il n'y a ni charge ni produit dans nos comptes. Contrairement au budgets passés nous ne gardons plus la réserve de CHF 400 pour des imprévus. Mais on accorde CHF 700 pour les KidsGames. Le chapitre FA Act. Caté. 5&6 ne se trouve plus dans FA Enfance mais dans FA Catéchisme (FA Caté 7&8 suite à Harnos).

FA Catéchisme : le budget 2019 montre un bénéfice de CHF 2'700. Le niveau des frais d'administration du catéchisme reste au niveau du budget 2018 mais est réduit de manière considérable comparé à l'exercice 2017 ; les salaires et charges sociales descendent de CHF 11'100 à CHF 8'700. Nous estimons que les heures de travail du secrétariat sont actuellement plutôt autour de 400 heures par ans (Catéchisme et Jeunesse) ; antérieurement 500 heures par ans. L'offrande des Rameaux de CHF 6'500 se trouve aussi dans ce chapitre (62020 Offrandes Cultes), ainsi les cotisations des catéchumènes (64095 Participations Divers) de CHF 9'000. Nous comptons sur 60 catéchumènes par volée, 5 ans de Caté et CHF 30 de cotisation annuelle.

Pro memoria : déjà le budget 2018 a montré une modification du plan comptable ; les chapitres suivent le cursus de catéchisme ; FA Caté 7&8, FA Caté 9, FA Caté 10 - Camp printemps, FA Caté 10 - Camp été (nouveau), FA Caté 10 - Camp automne, FA Caté 10 - Camp ski et Caté 11. FA Caté 7&8 et FA Caté 9 sont par nature déficitaires. Nous espérons que les camps de Caté 10 et les weekends de Caté 11 seront équilibrés. En cas de déficits importants nous recourrons au fonds Formations et accompagnement.

FA Jeunesse : le budget 2019 de FA Jeunesse est presque équilibré. Les frais d'administration sont modestes. 2 camps sont prévus : le premier c'est un camp/weekend de formation de Jacks et il sera déficitaire, le deuxième c'est le camp Post-Caté et nous espérons qu'il sera équilibré.

FA Adultes et Aînés : le budget 2019 prévoit que les activités et cours produisent un bénéfice CHF 400. Le niveau de contributions des participants est à revoir en cas de déficit.

### **SC Présence et solidarité**

Le budget 2019 du SC Présence et solidarité reflète le développement de ses activités. Son administration aura besoin CHF 1'500 en 2019.

PS Aumônerie de la rue : les montants budgétés permettent le bon fonctionnement du service. Sous ce chapitre on retrouve notre soutien de CHF 2'000 à l'Association Saint Vincent de Paul (32095 Contributions). Le budget 2019 prévoit CHF 7'000 dans la rubrique 33095 Subventions. Dont CHF 3'000 sont prévus pour l'acquisition de nourriture durable et de matériel à distribuer aux personnes en situation de détresse. CHF 4'000 de bons de Caritas à distribuer se trouvent aussi dans la même rubrique. C'est la Paroisse de Morges-Echichens qui les donne. Nous retrouvons ces bons Caritas et des dons désignés de à ce but dans la rubrique 62095 Dons divers. L'AR de ce printemps a attribué CHF 2'000 du bénéfice à Aumônerie de la rue à utiliser en 2019. Donc, nous retrouvons ce montant dans la rubrique 80000 prélèvements de fonds.

PS Mission et Migrants : les activités Terre Nouvelle de la Région sont enregistrées sous cette désignation. On pense qu'elles produisent environ CHF 1'900 de recettes (dons, offrandes,

et participations). Dons et offrandes seront transférées aux œuvres TN entièrement. Les participations seront utilisées d'abord pour équilibrer les frais. Le reste sera aussi transféré aux œuvres TN.

PS EMS : Le budget 2019 montre nos contributions à ASPIR pour l'animation spirituelle en EMS. Nous envisageons actuellement CHF 7'600 (276 lits à CHF 27.50).

PS Ecoute et accompagnement : ici on retrouve les activités comme « Rencontres Chouettes », « Clin d'œil » et « Noël d'Aubonne ». Le budget 2019 prévoit un déficit de CHF 1'400 dû aux frais de « Rencontres Chouettes » et « Clin d'œil » mises sous ce chapitre.

### **Information et dialogue**

Le poste à 50% est assuré par François Paccaud. En pratique c'est très difficile à prédéterminer les heures de travail de l'assistante pour Information et dialogue de manière correcte. Pour cette raison le CR préfère de laisser salaire et charges sociales de l'assistante d'Information et dialogue sous la rubrique Régions et paroisses. Il s'agit d'un montant d'environ CHF 6'000. Le CR prévoit des charges de CHF 2'500 pour publicité dans la presse locale.

### **Salaires et charges sociales**

Les salaires et charges sociales de Nicole Linder et Laurence Schneider-Vidi sont gérés par l'ORH de l'EERV. Le total des salaires et charges du budget 2019 est de CHF 21'400 (budget 2018 CHF 22'100, exercice 2017 CHF 23'913), dont CHF 12'700 sous Régions et paroisses et CHF 8'700 sous SC-FA Catéchisme.

### **Contributions des Paroisses**

Le budget 2019 montre CHF 40'000 de Contributions des Paroisse à la Région. Ce montant permet au CR d'accomplir ses tâches. Par rapport au budgets précédents c'est une réduction de CHF 5'000 (11%). En combinant la logique du dû et la liberté du don, le CR maintient la pratique d'une clé de répartition dans laquelle se reflètent les deux aspects. Donc, à la base nous utilisons la clé de répartition, que nous appliquons déjà pour calculer les Contributions des paroisses au Canton. En principe 80% des Contributions des Paroisses à la Région sont dus ; c'est la part obligatoire. La part restante de 20% c'est la part pour laquelle les paroisses sont solidairement responsables et par laquelle le CR tient compte des différences d'aisance financière de chaque paroisse. En fonction de leurs possibilités les paroisses verseront peut-être moins, peut-être plus. Une discussion en février, au moment de la clôture des comptes permettra de décider qui peut mettre combien pour couvrir la part restante.

### **Fonds affectés**

Le CR demande d'autoriser un éventuel prélèvement jusqu'à CHF 2'500 du fonds Formation et accompagnement pour couvrir des éventuels déficits des camps de Caté 10 et du camp Jeunesse 02. Actuellement le fonds se monte à CHF 10'050.

### Conseil régional

Le CR maintient la pratique cohérente de calculer les frais généraux au plus juste et estimer les recettes de manière conservatoire.

### Résultat final

Le budget que le CR vous propose d'adopter est équilibré.

## **C - Résolution**

Le CR demande à l'Assemblée régionale de bien vouloir accepter le budget présenté et les opérations de fonds affectés en votant la résolution suivante :

**L'Assemblée régionale adopte le budget 2019 tel que présenté par le Conseil régional et, concernant les fonds affectés, elle autorise l'opération proposée.**